

Réunion du Conseil Municipal

Du 20 mai 2021 à 14 heures 15

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt mai l'assemblée régulièrement convoqué le 12 mai 2021, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUDON

Sont présents : Jean ALBARET, Michel BOUDON, Robert BOUDON, Lucien CAVALIER, Laurent CAYREL, Cyrille COUMOUL, Monique DELFAU, Jean-Noël GILIBERT, Monique LOUVRIER, Sylvie VAISSADE

Représentés : Jean-Pierre VAISSADE par Sylvie VAISSADE

Secrétaire de séance : Jean ALBARET

Ordre du jour

- Informations sur les biens de section par les services de la Sous-préfecture
- Questions diverses
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : débat
- Questions diverses

➤ **Approbation du compte rendu des dernières séances.**

Les élus valident les comptes rendus des dernières réunions.

➤ **Informations sur les biens de section par les services de la Sous-préfecture**

Mme DELORT et M. ROME de la Sous-préfecture de Saint-Flour expliquent au conseil municipal le fonctionnement des biens de sections.

Après la présentation la parole a été donnée aux conseillers afin qu'ils puissent poser des questions.

Il a été relevé les points suivants :

- *si le règlement d'attribution doit être revu, il est nécessaire après préparation de l'envoyer au service de la Sous-préfecture avant de le mettre à l'approbation du conseil municipal,*
- *faire l'inventaire des ayants droits avant l'échéance des conventions,*
- *les impôts fonciers des biens de sections doivent être payés par la section*
- *le conseil se réserve le droit de modifier les prix des locations.*

➤ Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : débat

Le maire rappelle que l'article L 153-12 du Code de l'Urbanisme indique que dans le cadre de la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal, un débat sur les orientations générales du PADD doit se tenir dans chaque conseil municipal.

Le conseil visionne la vidéo réalisée par Saint-Flour Communauté et le maire présente le document qui a été envoyé aux conseillers municipaux et ouvre le débat.

Le conseil suite à la tenue de ce débat :

- demande des précisions sur les points suivants :

- *exploitations taille humaine : nombre d'hectare ?*
- *définition exacte d'une dent creuse en construction (les distances par rapport à un bâtiment agricole)*

- demande les modifications suivantes :

- *augmentation des hectares destinés à la construction neuve pour les communes rurales*
- *prolongement du projet d'aménagement de la vallée de la Truyère jusqu'à Sarrans.*

➤ Questions diverses

- Il est décidé d'attribuer une subvention aux Jeunes Agriculteurs de Chaudes-Aigues si la fête de la terre 2021 à lieu.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 heures 30.

Le Maire

Robert BOUDON,

Jean ALBARET,

Michel BOUDON,

Lucien CAVALIER,

Laurent CAYREL,

Cyrille COUMOUL,

Monique DELFAU,

Jean-Noël GILIBERT,

Monique LOUVRIER,

Jean-Pierre VAISSADE,
(Absent représenté)

Sylvie VAISSADE,